

**Avis de recrutement de travailleur handicapé par voie contractuelle  
Technicien-ne en travaux immobiliers  
SESSION 2020**

En application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat et du décret n° 95-979 du 25 août 1995 d'application de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée relative à certaines modalités de recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique de l'État, aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE), dans les établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**Nombre de postes** à pourvoir à l'ENS de Lyon : un poste de technicien-ne de travaux immobiliers

**Date prévue du recrutement** : 1<sup>er</sup> septembre 2020

**Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :**

- appartenir à l'une des catégories de la liste des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE),
- avoir un état de santé compatible avec l'emploi postulé,
- justifier du diplôme exigé des candidats aux concours externes, soit un diplôme au moins de niveau V pour les postes de technicien-ne de recherche et de formation
- remplir les conditions générales d'accès à la Fonction Publique (nationalité française ou d'un état membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen, aptitude physique, droits civiques, casier judiciaire, service national),
- ne pas être fonctionnaire.

**Contenu du dossier** de candidature à établir :

- une lettre de candidature ;
- un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.
- la copie du dernier diplôme
- l'attestation de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ou tout autre document permettant d'établir l'appartenance à l'une des catégories de BOE,

**Coordonnées du responsable** auquel doivent être adressés les dossiers de candidature.

Ecole normale supérieure de Lyon  
DRH – Service concours ITRF - RSC  
15, parvis René Descartes  
BP 7000  
69342 LYON cedex 07

**Date limite d'envoi** des candidatures : **18/06/2020, cachet de la poste faisant foi.**  
**Aucun dossier ne pourra être remis en main propre,**  
**Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté**

**L'emploi type** est disponible à l'adresse suivante : <http://www.ens-lyon.fr/lecole/travailler-lens/recrutement-et-offres-demploi/personnels-administratifs-et-techniques>

**Condition de sélection des candidats.**

Le président de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon crée une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement (membre appartenant à une administration ou à un autre établissement public).

La commission de sélection examine le dossier de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats doivent s'adresser à l'établissement, à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Un certificat médical établi par un médecin agréé, seul habilité à constater que les maladies ou handicaps déclarés ne sont pas incompatibles avec l'exercice des fonctions postulées, sera exigé avant la signature du contrat.

Le contrat est passé pour une période d'un an, à l'issue de laquelle un entretien est organisé. La titularisation est prononcée si la personne recrutée a fait la preuve de ses compétences professionnelles durant cette période probatoire.

